VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 59

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 11 650 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

Cette association a pour but de créer des liens entre les parents d'élèves et le groupe scolaire, d'organiser et d'animer des activités destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, ...

Depuis juin 2016, l'APEVH organise, chaque année, une grande fête de l'école réunissant les enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi que leur famille. Cette fête mobilise les équipes pédagogiques, les familles, la Maison de Quartier, les animateurs du temps périscolaire ainsi que plusieurs intervenants extérieurs (animateurs de la Maison des jeux, musiciens, troupe de danse...). L'objectif de cet évènement, réalisé dans le quartier de la Fontaine du Bac, est de clôturer l'année scolaire par un moment festif sous le signe de la convivialité et du partage.

Budget de l'action :	4 009 €
Subvention accordée en 2018 :	850 €
Subvention sollicitée :	850 €
Subvention proposée :	850 €

ASSOCIATION RESOLUMENT AUTRE

Cette association a pour but de :
- défendre et unir des personnes autour de valeurs humanistes communes sans distinction de genre, d'origines sociales, culturelles ou ethniques, d'orientations sexuelles ;
- lutter pour l'acceptation des personnes appartenant aux minorités de genre et d'orientations sexuelles ;
- prévenir et lutter contre les I.S.T. ;
- encourager l'expression et l'acceptation des personnes LGBT au travers d'activités, notamment culturelles.

L'association souhaite mettre en place des ateliers d'écriture, de photographie et de peinture. Ces actions auront pour objectif d'une part d'aider à rompre l'isolement des personnes marginalisées ou discriminées en raison de leurs orientations sexuelles ou de leurs identités de genre et d'autre part de travailler sur la notion de ressenti (ses expressions), ainsi que sur le rapport au corps (ses représentations).

Budget de l'action :	19 577 €
Subvention accordée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

COMITE RÉGIONAL MOSAIC AUVERGNE-RHONE-ALPES CONSTRUIRE ET MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA REPUBLIQUE

L'objet de cette association est de :

- concourir à la représentation et à la défense des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des français issus de la diversité, dans le respect des valeurs de la République ;
- promouvoir le respect des droits et en particulier en termes de citoyenneté et de dignité, d'accueil, d'intégration ainsi que de justice sociale, d'accès à la culture, à l'instruction et à l'emploi basés sur le principe de l'égalité des chances ;
- élaborer de manière active et volontariste des projets et des initiatives, au niveau régional en matière d'accueil d'intégration citoyenne, de cohésion sociale, de lutte contre les discriminations.

Le Comité souhaite organiser des débats, des événements ainsi qu'un colloque national à Clermont-Ferrand courant novembre autour des thèmes que sont « L'évolution du droit des femmes dans la société ». L'association souhaite sensibiliser sur l'importance d'avoir un autre regard sur la place actuelle des femmes tant dans les espaces publics que vis-à-vis de la jeunesse et des adultes, et ce plus particulièrement sur les quartiers prioritaires

Budget de l'action :	40 865 €	
Subvention accordée en 2018 :	6 000 €	(CUCS+DEPE)
Subvention sollicitée :	2 500 €	
Subvention proposée :	2 500 €	

ASSOCIATION REGIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE D'AUVERGNE

Cette association a pour objet de développer le goût à l'activité musicale et artistique, de sensibiliser le jeune public au spectacle vivant et d'encourager les jeunes à la pratique musicale.

Les JMF souhaitent organiser, pour les élèves des écoles primaires de la ville, des temps de rencontre avec des artistes permettant ainsi de les voir travailler puis d'assister à leurs représentations. Un dossier pédagogique sera transmis aux enseignants concernés. Il leur permettra de préparer, en amont, les élèves à écouter et comprendre un concert donné à l'Opéra. Un travail en direction des CFA et des lycées professionnels sera aussi développé cette année afin de construire et développer des relations entre artistes professionnels et étudiants.

Budget de l'action :	15 400 €
Subvention accordée en 2018 :	5 000 €
Subvention sollicitée :	5 000 €
Subvention proposée :	5 000 €

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

L'objet de l'association est de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme.

Le Groupe clermontois « Terre des Volcans » souhaite participer à un rassemblement à Jambville dans les Yvelines où se retrouveront plus de 20 000 jeunes scouts et guides, venus de la France entière et de plusieurs pays européens. Ce rassemblement intitulé « Connecte ! » a pour but de permettre aux jeunes de se connecter au monde qui les entoure en se déconnectant des écrans.

Budget de l'action :	5 000 €
Subvention accordée en 2018 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

L'ATELIER DU CINEMA ET DE LA VIDEO DE CLERMONT FERRAND

Cette association a pour but de développer les connaissances techniques de ses adhérents en matière de cinéma et de vidéo.

Cette année l'atelier du cinéma et de la vidéo souhaite organiser des temps de rencontres et une journée d'échanges avec d'autres clubs des départements voisins.

Budget de l'action :	750 €
Subvention accordée en 2018 :	0 €
Subvention sollicitée :	300 €
Subvention proposée :	300 €

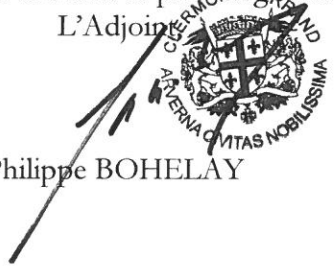
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 JUIN 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint



Philippe BOHELAY